



AVIS AUX CERCLES 2021 / N°32

LL/EL/61

Bruxelles, le 17 septembre 2021

1. COMMUNIQUES DE LA LBFA

- 1.1. Désaffiliations – Clôture au 30/09/2021
- 1.2. Dossards papier – saison 2020-2021
- 1.3. Saison 2021-2022 – encodage des demandes de dossards
- 1.4. Saison 2021-2022 – couleurs des dossards
- 1.5. Saison 2021-2022 - fiche d'identité du cercle

1. COMMUNIQUES DE LA LBFA

1.1. Désaffiliations – Clôture au 30/09/2021

Pour rappel, seules les désaffiliations validées avant le 30/09/2021 seront décomptées de la facture de clôture 20-21.

Les demandes de désaffiliations encodées dans Fedinside ne sont validées qu'à la réception des listes dûment signées par trois administrateurs. (listes que les cercles peuvent établir et imprimer via le module « Demande de désaffiliation » de Fedinside).

1.2. Dossards papier – saison 2020-2021

Les dossards papier non utilisés doivent rentrer à la fédération au moyen du formulaire disponible sur le site de la LBFA pour le 5/11/2021 **au plus tard**.

1.3. Saison 2021-2022 – encodage des demandes de dossards

Les clubs peuvent dès à présent encoder leurs demandes de dossards pour la nouvelle saison – ***Attention bien se positionner sur la saison 2021-2022 !***

Afin de pouvoir gérer l'envoi des listes « demandes de dossards » à l'imprimeur et envoyer les dossards le plus rapidement possible vers les clubs, nous vous demandons de bien vouloir effectuer le maximum de demandes **pour le 11 octobre 2021**.

1.4. Saison 2021-2022 – couleurs des dossards

Catégories	Né(e)s en	Couleur	Num Dames	Num Hommes
KANGOUROUS	2016,2015	CARTE		
BENJAMIN(E)S	2014,2013	JAUNE	2101 - 3100	1 - 1200
PUPILLES	2012,2011	VERT	5401 - 6600	2501-3800
MINIMES	2010,2009	VIOLET	8501 - 9650	5801-6850
CADET(TE)S	2008,2007	BRUN	1301 - 2200	1301 - 2100
SCOLAIRES	2006,2005	NOIR	3401 - 4050	3101 - 3800
JUNIORS	2004,2003	ORANGE	551 - 950	601 - 1050
SENIORS	2002 à 1987	BLEU	2101 - 2700	2701- 3800
MASTERS	(2002, 2001, 2000 : Espoirs) 1987 (à dater du 35 ^{ème} anniversaire) et avant	ROUGE	3901 - 4750	6251-7750

1.5. Saison 2021-2022 fiche d'identité du cercle

Pour rappel, les cercles sont invités à remplir la fiche d'identité, et à la renvoyer au secrétariat de la LBFA pour le 31/10/2021 au plus tard (une amende de 2,50 € par jour de retard est appliquée).

Il nous semble utile de rappeler que les points repris dans les extraits du ROI ci-dessous sont impératifs. Nous vous remercions d'avance de bien vouloir vous y conformer.

« 5.3.1.1. Les cercles associés adressent chaque année à la L.B.F.A., une copie conforme du procès-verbal de leur assemblée générale statutaire et l'informe de leurs modifications statutaires intervenues.

5.3.1.2. Ils communiquent à la L.B.F.A., les modifications de composition de leur conseil d'administration telles qu'ils doivent les faire paraître au Moniteur belge, dans les 30 (trente) jours francs du changement intervenu, signées par 3 (trois) administrateurs dont le Président et le Secrétaire ou le correspondant officiel.

5.3.1.3. Les membres du conseil d'administration doivent être affiliés à la L.B.F.A.

5.3.2. CORRESPONDANCE OFFICIELLE

5.3.2.1. La L.B.F.A. et les Comités fédéraux s'adressent au correspondant officiel désigné par le conseil d'administration du cercle. Celui-ci en sera administrateur et de préférence son secrétaire. »